



*L'environnement  
que je choisis...*

**FRONTENAC**

Mémo du 31 mars 2020

## **LE QUÉBEC SUR PAUSE**

Comme vous le savez, le Québec a été mis sur pause jusqu'au 13 avril prochain par le gouvernement provincial. Cette décision touche un grand nombre de nos citoyens et nous vous invitons à vous informer sur les programmes d'aide financière qui sont disponibles. Pour ce qui est de la situation d'emploi dans votre municipalité, cette décision n'a engendré aucune mise à pied, nous avons évidemment eu besoin de revoir certaines méthodes de travail afin de minimiser les déplacements dans les bureaux municipaux. Notre équipe de travail est présente au bureau, vos opérateurs en eau potable sont toujours en poste, tout comme votre inspecteur municipal et le responsable des eaux usées. Du côté de la voirie, la fin de la période hivernale implique la fin de contrat des employés saisonniers, l'employé régulier est toujours présent pour maintenir les services essentiels.

La Municipalité suit de près l'évolution de la situation et s'assure de respecter les recommandations gouvernementales pour assurer la sécurité du personnel et des citoyens.

## **MAINTIEN DE LA FERMETURE DES BUREAUX**

Nous maintenons la fermeture du bureau municipal au public ainsi que la bibliothèque La Reliure. Nous vous rappelons que pour les demandes de permis de construction et de rénovation vous pouvez communiquer avec M. Richard Giguère au bureau municipal les mardis.

Nous vous rappelons également que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 24 mars 2020, il a été résolu de ne pas appliquer de frais d'intérêt de retard jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet pour le premier versement des taxes municipales dû ce mercredi. La situation sera réévaluée pour le versement du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

L'équipe municipale demeure disponible par téléphone au 819-583-3295 ou par courriel [adm@municipalitefrontenac.qc.ca](mailto:adm@municipalitefrontenac.qc.ca) pendant les heures d'ouverture régulières pour répondre à vos questions ou vos inquiétudes. Pour les citoyens qui sont en situation d'isolement, sachez qu'une équipe de bénévoles est disponible et pourra vous accompagner tout en respectant les différentes recommandations gouvernementales.

## **LA SITUATION DANS LA MRC DU GRANIT**

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons pris connaissance du rapport présentant le nombre de cas de COVID-19 par secteur dans la région de l'Estrie. En date du 31 mars, il y a 7 cas d'identifiés dans la région du Granit. Cela signifie que nos efforts collectifs donnent des résultats. Par contre, il ne faut pas baisser notre garde. Continuons d'être vigilants, respectons la distanciation sociale, respectons les recommandations d'isolement, lavons-nous les mains et contribuons ainsi à éviter les risques de faire augmenter ce nombre.

## **RESSOURCES SCOLAIRES**

Le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur a mis en ligne un site internet permettant aux élèves et étudiants du niveau préscolaire, primaire, secondaire, à la formation aux adultes et à la formation professionnelle d'avoir accès à différentes ressources. Visitez le site [www.ecoleouverte.ca](http://www.ecoleouverte.ca).

## **MOUVEMENT « ACHETONS LOCAL »**

Un bel élan de solidarité pour notre économie locale voit le jour. Nos entrepreneurs font de beaux efforts pour maintenir leur offre de service pendant cette période d'isolement. Informez-vous auprès des commerçants afin de connaître la marche à suivre pour maintenir vos achats dans la région.

L'équipe de la Municipalité vous remercie pour votre bienveillance en cette période difficile.

Ça va bien aller!

